



Monsieur Lucien Weiler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 9 mai 2006

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Monsieur le Ministre peut-il me confirmer que les archives de RTL Group (ancienne CLT), déposées au Centre national de l'Audiovisuel (CNA), cédées à l'Etat luxembourgeois, qui a payé alors la restauration, l'archivage, le stockage et la digitalisation de ces fonds, sont entièrement publiques et disponibles pour être utilisées par toute personne intéressée ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Claudia Dall'Agnol
Députée